

« Le Soir », du lundi 16 janvier 2009

Charleroi / L'ASBL « Jecréemonjob » présente son bilan annuel

42 entreprises ont été créées en 2008

Licenciement, chômage, précarité. La spirale infernale de la perte d'un emploi n'est pourtant pas immuable. Afin d'encourager les personnes désireuses de créer leur propre activité, l'ASBL « Jecréemonjob » s'est donné la mission d'accompagner et d'encourager le développement d'un projet d'entreprise.

En l'espace d'une année, 481 personnes ont reçu l'information nécessaire à la démarche sur le site Internet de l'entreprise. Une visibilité que l'équipe

espère pouvoir accentuer. « *Les gens commencent à reconnaître la vitrine de notre entreprise. Même si on nous confond souvent avec une agence intérim...* », reconnaît avec humour Stéphanie Croegaert, économiste au sein de « Jecréemonjob ».

En 1994, le Mirec créait le service « Autocréation d'Emploi » destiné au conseil et à la conscientisation d'aspirants indépendants. Face à une demande toujours plus accrue, le service s'est agrandi. Depuis 1997, l'or-

ganisme a changé de nom et s'est donné pour objectif d'aider à créer quarante entreprises par an. Il est subsidié par la Région wallonne, notamment par la Bourse de la préactivité destinée à l'élaboration de projet.

Une création qui n'est pas uniquement réservée aux résidents belges. Selon son bilan de l'année 2008, l'ASBL a recensé 11 % de créateurs hors Europe contre 22 % venant de pays de l'Union européenne.

La plupart de ces futurs chefs

d'entreprise se trouvaient dans la même situation à savoir le chômage. Avec pour seul bagage scolaire, un CESS (certificat d'études secondaires supérieures).

Un coup de main le temps qu'il faut

Créer c'est avant tout pouvoir imposer sa volonté. « *La démarche peut être longue suivant les projets*, affirme Paul Fays. *Certaines personnes mettent du temps à concrétiser leur souhait. Mais en aucun cas,*

nous leur imposerons un projet de vie. »

Un accompagnement constant qui se prolongera après la constitution de la société. Essentiel, lorsque l'on sait qu'une entreprise sur deux disparaît dans les deux ans après sa création. Sa viabilité augmente nettement si elle bénéficie d'une assistance appropriée.

Les travailleurs sont le mortier sans lequel une société ne peut s'élever. Reste à espérer, que l'année prochaine l'édifice continuera à grandir. ■ s.c. (st.)